CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39108** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/1994

Raison sociale : S2PS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/06/1994

Capital : 150 000

243 RUE DU BREUIL
33230 LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 1997 B 00194

Siret : 397 884 537 00028

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 7117445

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 477792L1247001/ 001 452637/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 477792L1247001/ 001 452637/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 54 97 10 00 **Fax :**

Portable : 06 14 26 05 65

Responsabilité légale :
BOURCEREAU JEAN FRANCOIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jf.bourcereau@s2ps.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 118 281 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	12	01/02/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)		29/01/2026
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/03/2026 17:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.